

Province de Québec
Municipalité de Barnston-Ouest

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Barnston-Ouest, tenue au centre communautaire, 2081 Chemin de Way's Mills, le 6 juin 2011, à 19h40 présidée par son honneur madame la Maire Ghislaine Leblond à laquelle assistaient les conseillers:

Monsieur Johnny Pizar, Monsieur Richard D'Amour,
Monsieur Robert Coppenrath, Monsieur Serge Tremblay,
Madame Julie Grenier, Monsieur Jean-Pierre Pelletier

Il est ordonné par résolution du conseil comme suit:

1) Ouverture de la séance ordinaire du 6 juin 2011.

Madame la Maire souhaite la bienvenue à tous les nouveaux conseillers, et après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la séance.

11 06 095

2) Adoption de l'ordre du jour du 6 juin 2011

**Il est proposé par le conseiller Serge Tremblay,
Appuyé par le conseiller Richard D'Amour, et il est résolu;**

Que l'ordre du jour du 6 juin 2011, soit adopté tel que présenté, en y ajoutant les sujets suivants:

- 6.7 *Révision des périmètres urbains*
- 6.8 *Problème de panne électrique – ch Groleau, Standish, Labbé*

- 1.- **Ouverture**
Prière et mot de bienvenue du maire
- 2.- **Adoption de l'ordre du jour**
- 3. **Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 mai 2011 et de la séance extraordinaire du 16 mai 2011**
- 4.- **Première période de questions**
- 5.- **Suivi de la dernière assemblée.**
 - 5.1 Politique de dons et subvention
 - 5.2 MTQ – reconstruction du pont P-07171 en 2011
 - 5.3 MTQ – fin des travaux du pont P-07172 près du centre communautaire
 - 5.4 Mandat du Comité consultatif sur la Forêt privée
 - 5.4.1 Prescriptions sylvicoles et martelage
 - 5.4.2 Mandat à l'entrepreneur pour effectuer les travaux sylvicoles
 - 5.4.3 AFA des Sommets – frais de hersage forestier et de reboisement résineux modification au reboisement
- 6.- **Correspondance.**
 - 6.1 Invitation au tournoi de golf de la Fête régionale de la famille - MRC de Coaticook
 - 6.2 Congrès 2011 – Fédération des municipalités du Québec, 29, 30 sept et 1^{er} oct
 - 6.3 Inauguration du personnage historique « Way » centre communautaire – dépenses à prévoir
 - 6.3.1 Invitation de la Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook – visite en autobus du 2^e tronçon de la voie des pionniers
 - 6.4 Demande d'un contribuable – remboursement de la surtaxe – activités sportives à Magog
 - 6.5 Demande du CLD – Vacances nature
 - 6.6 Plan d'eau – borne sèche
 - 6.7 Révision des périmètres urbains
 - 6.8 Pannes d'électricité fréquentes – ch Groleau, Standish, Labbé
- 7.- **Rapport des élus**
 - 7.1 Rapport de madame la Maire ses activités à la MRC Coaticook et autres
 - 7.2 Rapport des conseillers
- 8.- **Rapport de l'inspecteur municipal et voirie.**
 - 8.1 Dépôt du rapport mensuel

9.- Rapport de la secrétaire-trésorière.

- 9.1 Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment et environnement
- 9.2 Dépôt du rapport mensuel de la directrice générale
- 9.3 Rapport de la présidente d'élection
- 9.4 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires (4 membres du conseil)
- 9.5 Nomination des élus aux divers comités.
- 9.6 Vacances de la directrice générale et de la sec.-trésorière adjointe.

10.- Trésorerie.

- 10.1 Dépôt des listes : comptes payés, dép incompressibles et comptes à payer
- 10.2 Dépôt du rapport trimestriel (au 31 mai 2011)

11.- Divers.

12.- Deuxième période de questions

13.- Levée de la séance ordinaire.

Adoptée à l'unanimité.

11 06 096

3) Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 mai 2011 et de la séance extraordinaire du 16 mai 2011.

**Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier,
Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu ;**

Que les procès-verbaux ci-haut mentionnés, soient adoptés tel que présentés.

Adoptée à l'unanimité.

4) 1^{ere} PÉRIODE DE QUESTIONS

Un contribuable est présent et questionne madame la Maire au sujet du nivelage sur le chemin Ball Brook.

5.1) Politique de dons et subventions

La directrice générale dépose aux membres du conseil municipal un document préparé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier adapté aux réalités de la municipalité. Ce sujet sera discuté lors de la prochaine séance de travail.

5.2) MTQ - reconstruction du pont P-07171 en 2011

La directrice générale informe les membres du conseil que le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine a répondu suite à la demande de la municipalité relativement au concept architectural, que le ministère ne dispose d'aucun programme d'aide financière pour ce type de projet.

5.3) MTQ – fin des travaux du pont P-07172 près du centre communautaire

Dépôt du résumé de la rencontre avec l'ingénieur du MTQ, monsieur Sylvain Bouchard suite à la rencontre du 5 mai dernier.

11 06 097

5.4) Mandat – Comité consultatif sur la forêt privée

Attendu la réunion du comité forêt le 16 mai dernier, où monsieur Peter Kilburn devait formuler le mandat, tel que discuté, du nouveau comité consultatif sur la forêt privée ;

Attendu que les membres du conseil en ont pris connaissance et sont en accord avec les énoncés suivants :

COMPOSITION

Le comité, serait formé de 2 conseillers et 3 citoyens dont la majorité sera

des résidents qui ne sont ni conseillers ni employés de la municipalité. Ils seront nommés par le Conseil municipal. Par ailleurs, le comité aura le droit de s'adjoindre un expert qui participera aux réunions et qui pourra, au besoin, être résident d'une municipalité autre que Barnston-Ouest.

MANDAT

1. Aider le Conseil à formuler et à tenir à jour une politique forestière qui s'adressera à la fois aux dimensions économiques, sociales et environnementales.
2. Aider le Conseil à déterminer où et de quelle manière il serait utile que la municipalité intervienne en milieu forestier, soit par règlement, soit par des mesures incitatives soit par tout autre moyen.
3. Conscient que la municipalité doit agir de façon exemplaire en regard de l'aménagement des terrains et boisés qu'elle possède ou possédera, le Conseil charge le comité de formuler des recommandations quant aux actions à prendre dans ce sens. Plus particulièrement, pour ce qui est du terrain municipal sis chemin Ball Brook le Comité devra, selon ses moyens, identifier, étudier et comparer des possibilités de le mettre en valeur selon une formule qui lui assurera une vocation en grande partie forestière. Parmi les possibilités évoquées à ce jour l'on remarque : (i) la transformation du terrain en endroit pour la pratique d'activités récréatives telles le ski, la randonnée pédestre etc.. (ii) son exploitation comme source de revenus par la récolte de la matière ligneuse selon un plan d'aménagement responsable. (iii) l'aménagement du terrain en « boisé témoin » par l'entremise d'un projet communautaire. Toute proposition d'un projet devra être accompagnée de l'identification de possibles sources de financement.
4. Présenter au Conseil, au moins une fois l'an, un rapport écrit et verbal faisant part des progrès réalisés et des difficultés rencontrées depuis son dernier rapport.

**Il est proposé par la conseillère Julie Grenier,
Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu ;**

Que les membres du conseil approuvent le mandat, tel qu'indiqué ci-haut.

Que lors de la séance ordinaire du conseil du mois de septembre il y aura suggestion de noms de citoyens intéressés à siéger sur ce comité pour fin de nomination officielle.

Adoptée à l'unanimité.

11 06 098

5.4.1) Prescriptions sylvicoles et martelage – terre Ball Brook

Attendu les travaux de prescriptions sylvicoles et de martelage à prévoir, selon le plan d'aménagement forestier, sur les lots: 5, 7, 10, 11, 12 pour un total approximatif de 24.3 hectares ;

Attendu que le coût desdits travaux est de : 200\$/ha pour les prescriptions sylvicoles et de 150\$/ha pour les frais de martelage ;

**Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,
Appuyé par le conseiller Serge Tremblay et il est résolu ;**

D'autoriser la dépense maximale de 8 505\$, plus les taxes applicables pour les travaux tels qu'indiqués ci-haut.

Adoptée à l'unanimité.

11 06 099

5.4.2) Mandat à l'entrepreneur – travaux sylvicoles (24.3 ha) – terre à bois sur le chemin Ball Brook

Attendu que le premier mandat avait été donné à monsieur Pierre Lachapelle, soit le 18.7 ha, pour la première partie des travaux sylvicoles effectués sur la terre à bois sur le chemin Ball Brook ;

Attendu que la première partie des travaux est terminée et que le travail effectué par monsieur Pierre Lachapelle est très satisfaisant, selon AFA des Sommets ;

Attendu que ledit entrepreneur offre d'effectuer lesdits travaux aux mêmes taux que la première coupe, à savoir :

	<u>municipalité</u>	<u>entrepreneur</u>
<u>Bois mou</u>	<u>40%</u>	<u>60%</u>
<u>Bois franc</u>	<u>40%</u>	<u>60%</u>
<u>Tremble</u>	<u>35%</u>	<u>65%</u>
<u>Cèdre</u>	<u>40%</u>	<u>60%</u>
<u>Bois mort</u>	<u>35%</u>	<u>65%</u>

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Johnny Pizar,

Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu ;

Que le conseil municipal octroie le 2^e contrat à l'entrepreneur monsieur Pierre Lachapelle afin qu'il effectue lesdits travaux sylvicoles (24.3 ha) sur la terre à bois sur le chemin Ball Brook.

Adoptée à l'unanimité

11 06 100

5.4.3) AFA des Sommets – frais de hersage forestier et de reboisement résineux modification au reboisement

Attendu la résolution #10-09-188 adoptée en septembre 2010 portant sur : le hersage forestier (environ 3 hectares) et le reboisement résineux (environ 6000 plants) sur les lots 2G-p, 3A, 3C et 3D rang 7 (prescriptions : 0551202080210, 0551202100286, 0551202100287 par AFA des Sommets) ;

Attendu la réunion du comité forêt en date du 16 mai dernier, et que les membres dudit comité proposent de procéder à une plantation de résineux en y insérant une autre catégorie, dont le peuplier hybride ;

Il est proposé par le conseiller Serge Tremblay,

Appuyé par le conseiller Robert Coppenrath et il est résolu;

Que le conseil municipal abroge sa résolution #10-09-188 et que ce point sera discuté lors d'une éventuelle rencontre avec un expert d'AFA des Sommets avec le nouveau comité consultatif sur la forêt privée qui aura lieu cet automne.

Adoptée à l'unanimité.

11 06 101

6.1) Invitation au tournoi de golf Fête régionale de la famille de la MRC de Coaticook

Il est proposé par le conseiller Richard D'Amour,

Appuyé par le conseiller Johnny Pizar et il est résolu;

Que la municipalité autorise le paiement total de 500\$ pour les inscriptions de madame la Maire Ghislaine Leblond, des conseillers(ère) Julie Grenier, Johnny Pizar et Serge Tremblay qui participeront à cet évènement, qui aura lieu le 13 juillet prochain.

Adoptée à l'unanimité.

6.2) Congrès 2011 – Fédération des municipalités du Québec

**Il est proposé par le conseiller Serge Tremblay,
Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu;**

Que la municipalité autorise le paiement et l'inscription de madame la Maire Ghislaine Leblond et du conseiller Johnny Pizar au congrès 2011 de la FQM, qui aura lieu les 29, 30 sept et 1^{er} oct prochains à Québec.

Adoptée à l'unanimité.

6.3) Inauguration du personnage historique « Way » au centre communautaire le 26 juin prochain – autorisation des dépenses

Attendu l'inauguration du second tronçon de la voie des pionniers dans la MRC de Coaticook et qu'un autobus fera un arrêt à Waterville, St-Malo, St-Herménégilde, Coaticook et Barnston-Ouest afin de dévoiler les cinq nouveaux personnages historiques;

Attendu qu'à 15h, soit le dernier arrêt, à Barnston-Ouest est prévu l'inauguration de « Way » au centre communautaire, que la population de la municipalité est invitée à cet événement qui sera suivi d'un léger goûter;

Attendu que le Comité Patrimoine et Culture de Barnston-Ouest profitera de l'occasion pour faire le lancement des chroniques des années 1950 à Barnston-Ouest;

POUR CES MOTIFS

**Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier,
Appuyé par la conseillère Julie Grenier et il est résolu ;**

Que le conseil municipal autorise la dépense de 500\$ pour les frais reliés à cet inauguration (décoration, goûter, ect) et que le Comité Patrimoine et Culture de Barnston-Ouest y participera financièrement en y injectant la même somme.

Adoptée à l'unanimité.

6.3.1) Table de concertation culturelle de la MRC de Coaticook – invitation à l'inauguration du second tronçon de la voie des pionniers sous forme de balade festive.

La directrice générale remet aux membres du conseil ladite invitation. Étant donné les préparatifs au centre communautaire, les élus ne pourront participer à cette balade festive.

6.4) Demande d'un contribuable – remboursement de la surtaxe – inscription à une activité sportive à Magog

Attendu que la politique familiale actuelle de la municipalité prévoit qu'aucune surtaxe n'est facturée aux résidants de Barnston-Ouest, lors d'inscriptions aux activités sportives à Coaticook, par une entente entre la municipalité et la Ville de Coaticook ;

Attendu qu'aucune règle n'est établie concernant le remboursement de la surtaxe facturée lorsque les résidants de Barnston-Ouest s'inscrivent à des activités hors de la MRC de Coaticook ;

Attendu que tous les membres du conseil sont en faveur de l'encouragement de nos jeunes à des activités sportives ;

Attendu que ladite demande concerne le sport suivant : « la crosse » activité qui n'est pas offerte à la Ville de Coaticook, ni dans la MRC de Coaticook;

Attendu qu'il serait préférable que les résidants de Barnston-Ouest vérifient auprès de la municipalité les règles concernant le remboursement et ceci, avant les inscriptions aux diverses activités;

Attendu que le comité famille et aînés est à mettre à jour ladite politique familiale et que les règles de remboursement de surtaxe seront clairement établies lorsque les inscriptions ne sont pas avec la Ville de Coaticook;

Attendu que la présente demande par madame Sabrina Bolton, concerne le remboursement de la surtaxe de 73\$ par inscription à l'activité de crosse, et ceci pour les inscriptions de ses deux enfants à ce sport à la Ville de Magog ;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ :

	NOM	VOTE
Conseiller no 1	Johnny Pizar	Contre
Conseiller no 2	Richard D'Amour	Pour
Conseiller no 3	Robert Coppenrath	Pour
Conseiller no 4	Serge Tremblay	Pour
Conseillère no 5	Julie Grenier	Pour
Conseiller no 6	Jean-Pierre Pelletier	Contre
Résultats :	4 POUR	2 CONTRE

Que les conseillers Jean-Pierre Pelletier et Johnny Pizar motivent leur décision par l'absence de la mention de ce cas dans la politique familiale actuelle de Barnston-Ouest.

Que le conseil municipal, à la majorité, accepte de rembourser 100% de la surtaxe reliée à cette demande, pour un total de 146\$, soit, 2 inscriptions à la crosse dont le montant de surtaxe est de 73\$ chacun.

Adoptée à la majorité.

6.5) Projet de vacance nature – CLD

Le centre local de développement de la MRC de Coaticook demande à la municipalité l'autorisation qu'un groupe de 10-15 personnes s'installent au Sentier Onès-Cloutier et sillonnent le hameau de Way's Mills avec leur appareil photo ou leur chevalet et peinture, et ceci pour une période de 5 jours en juillet. Les membres du conseil sont en accord, mais demandent qu'ils stationnent leur auto au centre communautaire.

6.6) Borne sèche

Le projet de borne sèche sur le chemin Hunter étant prévu cette année, le responsable de ce dossier à la MRC de Coaticook sera contacté afin de vérifier les plans et devis dans le but de demander une ou des soumissions. Les membres du conseil favoriseraient l'entrepreneur ayant de l'expérience dans le domaine.

6.7) Agrandissement des périmètres urbains

Madame la Maire fait part aux membres du conseil de ce dossier. Le conseil demande à ce que la résolution #10-08-166 adoptée en août 2010 portant sur la « révision des périmètres urbains – schéma d'aménagement et de développement » soit envoyée de nouveau à la MRC de Coaticook avec copie au CLD.

6.8) Pannes d'électricité fréquentes – chemins Groleau, Standish, Labbé

La directrice générale fera part de cette problématique en contactant la conseillère madame Ginette Cantin, Relations avec le milieu à Hydro-Québec.

7.1) Rapport de madame la Maire, rapport des activités à la MRC de Coaticook, et autres.

Madame la maire fait part au conseil de ses diverses activités.

7.2) Rapport des conseillers:

Les conseillers Richard D'Amour, Serge Tremblay et Jean-Pierre Pelletier énumèrent leurs activités du mois.

8.1) Rapport de l'inspecteur municipal

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois de mai 2011.

9.1) Rapport de l'inspecteur en bâtiment et environnement

Dépôt du rapport mensuel de l'inspecteur pour le mois de mai 2011.

9.2) Rapport de la directrice générale

Dépôt du rapport mensuel de la directrice général sur les frais de déplacement du mois de mai 2011.

9.3) Rapport de la présidente d'élection

**ÉLECTION PARTIELLE – postes vacants des conseillers #1, 3, 5
Scrutin du 5 juin 2011**

Suivant les prescriptions de la Loi sur les élections dans les municipalités et le calendrier des élections, je certifie par la présente, avoir affiché les avis d'élection, à savoir : avis public de l'élection, nomination de la secrétaire d'élection, proclamation des candidats élus sans opposition, ect.

Le dernier jour pour produire une déclaration de candidature étant le 6 mai dernier, j'ai déclaré à 16h30, la clôture de la réception desdites déclarations. Le résultat étant que les candidats ayant déposé leur déclaration aux postes #1 et #5 ont été élus sans opposition, à savoir :

Conseiller #1	Monsieur Johnny Pizar
Conseillère #5	Madame Julie Grenier

Et qu'au poste #3, deux candidats avaient déposé leur déclaration de candidature, dont :

Monsieur Yan Genest-Cordeau
Monsieur Robert Copenrath

Donc, il y avait, tenue du scrutin.

Par contre, le 17 mai dernier, Monsieur Yan Genest-Cordeau a, par écrit, retiré sa candidature, donc Monsieur Robert Copenrath a été élu par acclamation.

Dépenses encourues

Salaires - personnel électoral et cotisation employeur	578.19\$
Fournitures (postes & joyau)	265.00\$
	<hr/>
	843.19\$

**Manon Bergeron, Présidente d'élection
Barnston-Ouest, le 24 mai 2011**

Déposé à la séance du conseil – 6 juin 2011

9.4) Déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil

La directrice générale dépose officiellement lesdites déclarations des élus : Jean-Pierre Pelletier, Julie Grenier, Johnny Pizar, Robert Copenrath.

11 06 105

9.5) Nomination des élus aux divers comités

**Il est proposé par le conseiller Serge Tremblay,
Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu ;**

Que les membres du conseil soient nommés aux divers comités, à savoir :

Acti-Bus	Julie Grenier
Aménagement du territoire (MRC)	Ghislaine Leblond
Comité consultatif sur la forêt modèle (Ch Ball Brook)	Johnny Pizar, Ghislaine Leblond, Serge Tremblay
Comité de gestion de l'eau (MRC)	J-Pierre Pelletier
Comité de relance (Pacte rural) et Comité diversification et développement	Ghislaine Leblond, Robert Coppenrath
Communications (urgence, médias)	Ghislaine Leblond
Communications – mise à jour du journal et site internet	Ghislaine Leblond, Jean-Pierre Pelletier, Richard D'Amour
Culture	Jean-Pierre Pelletier
Développement économique (diversification) (MRC)	Manon Bergeron, Ghislaine Leblond (S)
Environnement, gestion mat résiduelles	Ghislaine Leblond, Julie Grenier (S)
Environnement, politique québécoise gestion matières résiduelles -PGMR (MRC)	Julie Grenier
Famille & Aînés	Julie Grenier, Serge Tremblay (S)
Finances	Ghislaine Leblond
Loisirs	Richard D'Amour
Schéma couverture de risque (incendie) (MRC)	Richard D'Amour, Ghislaine Leblond (S1), Serge Tremblay (S2)
Sécurité civile	Jean-Pierre Pelletier (sect Way's Mills) Richard D'Amour (sect Kingscroft) Serge Tremblay
Urbanisme (CCU)	J-Pierre Pelletier, Serge Tremblay, Johnny Pizar
Voirie	Serge Tremblay (été), Johnny Pizar (hiver), Richard D'Amour (S-hiver)

Adoptée à l'unanimité.

9.6) Vacances – directrice générale et sec-trésorière adjointe

La directrice générale informe les membres du conseil des dates prévues pour les vacances.

11 06 106

10.1) Dépôt des listes : comptes payés, dépenses incompressibles et comptes à payer

Attendu que la directrice générale a remis aux membres du conseil les listes détaillées des comptes payés, des dépenses incompressibles et des comptes à payer, à savoir :

A)	Comptes payés au 2 mai - #11-05-086	46 039.57\$
B)	Dépenses incompressibles	3 443.08\$
C)	Salaires mai	8 050.95\$
D)	Comptes à payer au 6 juin 2011	111 663.38\$

Attendu que la directrice générale met à la disposition du conseil municipal toutes les factures relativement à B, C et D;

**Il est proposé par le conseiller Richard D'Amour,
Appuyé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier et il est résolu;**

D'autoriser la directrice générale à procéder au paiement des comptes à payer (D) au montant de 111 663.38\$, tel que présenté aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité.

10.2) Dépôt du rapport trimestriel au 31 mai 2011

Dépôt du rapport trimestriel au 31 mai 2011, préparé par la directrice générale.

12) 2^e PÉRIODE DE QUESTIONS

Rien à signaler.

11 06 107

13) Levée de la séance ordinaire du 6 juin 2011

**Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Pelletier,
Appuyé par le conseiller Richard D'Amour et il est résolu ;**

Que la séance soit levée, il est 22h25.

Adoptée à l'unanimité.

MAIRE

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECC-TRÉSORIÈRE